

002840

-8 MAR. 04

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

N°

/PM

-----  
PRIMATURE

**ANALYSE** : Arrêté portant nomination des  
membres du Comité de  
Pilotage de la Mise à Niveau des  
entreprises

**LE PREMIER MINISTRE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2001-1036 du 29 novembre 2001 portant création de l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME ;

Vu le décret n°2003-665 du 25 août 2003 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2003-666 du 27 août 2003 portant nomination des Ministres, modifié par le décret n°2003-671 du 28 août 2003 ;

Vu le décret n°2003-677 du 02 septembre 2002, portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

Vu l'arrêté n° 003907/PM du 16 juin 2003 portant création du Comité de Pilotage de la Mise à Niveau des entreprises ;

Vu les propositions de nomination de la Primature, des ministères, organisations et institutions concernés ;

**ARRÊTE**

**Article premier** : Sont nommés membres du Comité de Pilotage de la Mise à Niveau des entreprises les personnes désignées ci - après :

- Monsieur Sogué DIARISSO représentant de la Primature ;
- Monsieur Ibrahima BASSE représentant du Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat ;
- Monsieur Ibrahima DIOUF représentant du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Monsieur Jean-Pierre MENDY représentant du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Micro-Finance ;
- Monsieur Hamidou DIOP représentant du Conseil national du Patronat ;
- Monsieur Fayçal SHARARA représentant de la Confédération nationale des Employeurs du Sénégal ;
- Monsieur Moussa DIOP représentant de l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers ;

- Monsieur Papa Ibrahima DIACK représentant de la BICIS ;
- Monsieur Alioune OUATARA représentant de la CBAO ;
- Monsieur Mamadou Lamine NIANG représentant de l'Union nationale des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal.

**Article 2 :** Monsieur Mamadou Lamine NIANG, Président de l'Union nationale des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal est nommé Président du Comité de Pilotage de la Mise à Niveau des entreprises.

**Article 3 :** Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre des PME et de la Micro-Finance sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République du Sénégal.

Le Premier Ministre

  
Idriss SECK